

Le TKT – Trieux Kayak Trail

Règlement de l'épreuve

Table des matières

L'organisation.....	2
Les épreuves.....	2
Conditions d'engagements	3
Certificat médical	3
Droit à l'image	4
Tarifs et inscription.....	4
Retrait des dossards.....	4
Matériel.....	5
Chronométrage	5
Récompenses	5
Sécurité	5
Balisage	6
Ravitaillement	6
Règles pour les participants	6
Barrière horaire.....	6
Abandon.....	7
Sanctions	7
Parking.....	7
Environnement.....	8
Assurance	8
Annulation, intempéries	9
Coordonnées des organisateurs	9

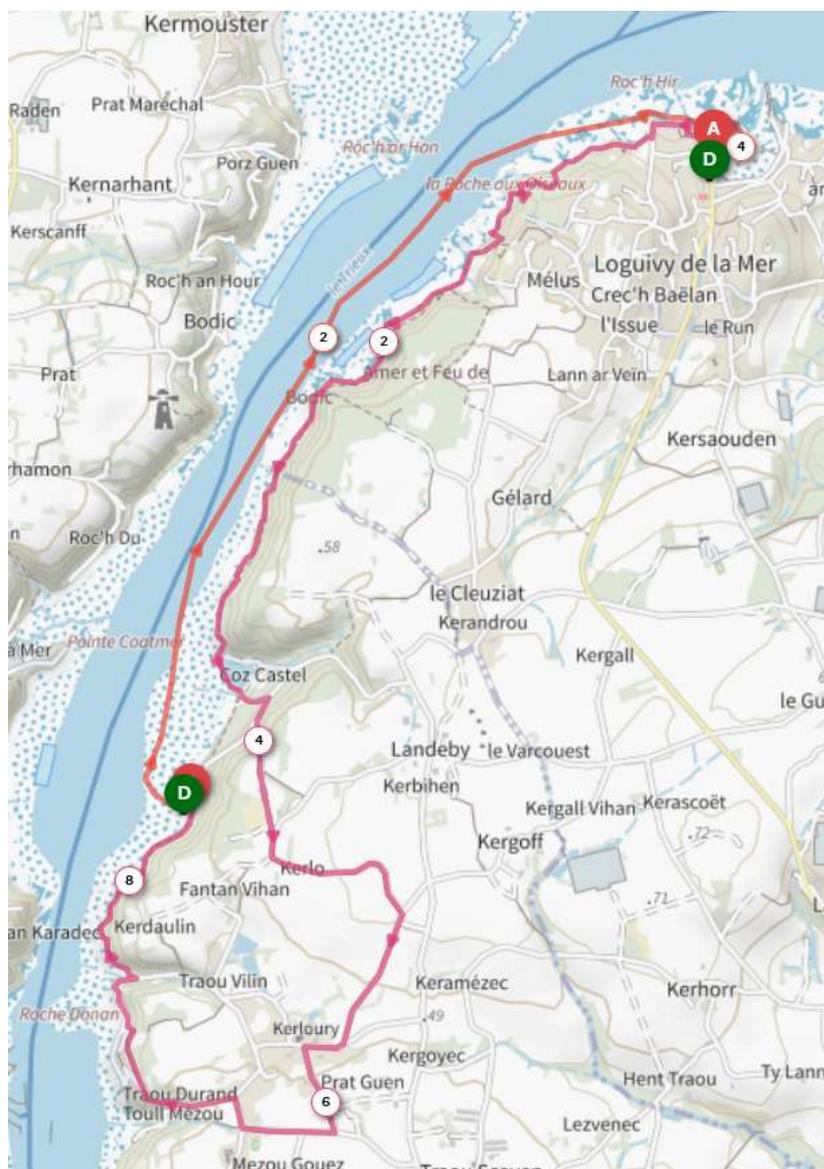
L'organisation

Le TKT – Trieux Kayak Trail est une course organisée par le Pôle Nautique de Guingamp-Paimpol Agglomération à Loguivy-de-la-mer.

Les épreuves

Le TKT propose deux épreuves, chacune sous forme de raid qui se fait en duo (la jauge est de 100 équipes maximum pour chaque épreuve).

- TKT Bihan : 8km de trail puis 4 kilomètres de kayak. Le départ se fera à 10h15 le dimanche 12 octobre 2025 au port de à Loguivy-de-la-mer où aura également lieu l'arrivée de l'épreuve. C'est une course chronométrée qui donnera lieu à un classement. Il y a un ravitaillement à la transition course/kayak et un ravitaillement de fin de course.



- TKT Bras : 1,3km de course à pied, puis 3,5km de kayak et 13,6km de trail. Le départ se fera à 9h00 le dimanche 12 octobre 2025 au port de à Loguivy-de-la-mer où aura également lieu l'arrivée de l'épreuve. C'est une course chronométrée qui donnera lieu à un classement. Il y a un ravitaillement à la transition kayak/trail et un ravitaillement de fin de course.

Attention, pas de ravitaillement sur la partie mauve (13,6km, seulement avant et à l'arrivée) si vous avez besoin de vous ravitailler, prévoyez un sac/gilet d'hydratation avec des flasques et/ou une poche à eau.



Conditions d'engagements

L'inscription à la course implique l'acceptation de ce présent règlement.

L'épreuve est ouverte à toute personne, homme ou femme, âgée de 16 ans ou plus, licenciée FFTRI ou non.

L'âge minimum pour la participation est de 16 ans révolus sous réserve d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Toute inscription est nominative, il est formellement interdit de léguer sa place sans en avvertir l'organisateur et fournir le certificat médical adapté ou la licence FFTRI du remplaçant.

Certificat médical

Dans le cadre de la loi Sport du 2 mars 2022, la Fédération Française de Triathlon, sur avis favorable de sa Commission Nationale Médicale rendu le 09 février 2023, a décidé de supprimer la présentation d'un

certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive et le remplacer par un formulaire info santé. Ce formulaire est à remplir obligatoirement au moment de l'inscription sur le site Klikego.

Droit à l'image

Du fait de son inscription le coureur consent à l'utilisation de son image par l'organisateur dans un objectif promotionnel ou commercial, dans le cadre de sa participation à la course.

Tarifs et inscription

L'inscription à l'épreuve TKT Bihan est de 26,7€ par binôme, soit 13,35€ par participant pour les licenciés FFTRI. Pour les participants non licenciés FFTRI, l'inscription est de 30,7€ par binôme (pass compétition FFTRI obligatoire à 2€ par personne), soit 15,35€ par participant. Ce montant comprend l'inscription ; le prêt du matériel nécessaire à la partie kayak : un kayak biplace, deux pagaies, deux gilets de sauvetage ; les ravitaillements ; un cadeau participant.

L'inscription se fait sur le site internet Klikego jusqu'au vendredi 10 octobre 2025 à 12h00 ou sur place le jour de l'événement sous réserve qu'il reste des places (100 duos maximum). Aucune inscription par courrier.

L'inscription à l'épreuve TKT Bras est de 31,7€ euros par binôme, soit 15,35€ par participant pour les licenciés FFTRI, pour les participants non licenciés FFTRI l'inscription est de 35,7€ par binôme (pass compétition FFTRI obligatoire à 2€ par personne), soit 17,85€ par participant. Ce montant comprend l'inscription ; le prêt du matériel nécessaire à la partie kayak : un kayak biplace, deux pagaies, deux gilets de sauvetage ; les ravitaillements ; un cadeau participant.

L'inscription se fait sur le site internet Klikego jusqu'au vendredi 12 octobre à 12h00 ou sur place le jour de l'événement sous réserve qu'il reste des places (100 duos maximum). Aucune inscription par courrier.

Conformément à la réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon, les licenciés loisir et les non licenciés FFTRI peuvent accéder aux épreuves agréées par la FFTRI par l'acquisition d'un Pass Compétition délivré par l'organisateur. Les Pass Compétition pour les épreuves raids XS comme les épreuves proposées au TKT sont à 2€ par participant.

Le non licencié et licencié loisir, titulaire d'un Pass Compétition établi par la FFTRI a la qualité d'assuré sur le contrat d'assurance Fédéral de la FFTRI.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fait sur place, au Port de Loguivy-de-la-mer le dimanche 12 octobre de 7h45 à 8h45 pour le TKT Long et de 7h45 à 10h pour le TKT Bihan, sur présentation d'une carte d'identité.

Le dossard est personnel, toute personne rétrocédant son dossard sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Matériel

100 kayaks biplaces sont mis à disposition par le Conseil Départemental des Côtes D'Armor au profit des participants ainsi que les gilets de sauvetage et les pagaies nécessaires. Il n'y a donc aucun matériel personnel à apporter pour la partie kayak, l'organisation met tout le nécessaire à disposition.

Tenue conseillée pour l'épreuve : Une tenue adaptée à la pratique du trail (notamment les chaussures) et à la météo prévue.

Prévoyez des épingles à nourrice ou un porte-dossard pour accrocher votre dossard à votre tee-shirt, l'organisation n'en fournira pas. Le dossard devra être accroché à l'avant du tee-shirt de chaque participant.

Chronométrage

Le chronométrage des coureurs sera assuré par l'entreprise professionnelle ChronoCourse. **Le classement sera ainsi effectué automatiquement à l'aide de puces électroniques, afin d'assurer un résultat précis.**

Les résultats seront édités dans les jours suivants l'événement et visibles sur Klikego.

Récompenses

Les participants du TKT sont en compétition, il y a donc un classement qui sera donné à la fin de l'épreuve. De ce classement, découle un podium et des récompenses, pour les premiers binômes mixtes, féminins et masculins.

Chaque binôme recevra un petit cadeau remis au moment de la remise des dossards, prévoyez quelques minutes pour retourner à votre véhicule déposer vos cadeaux avant de prendre le départ de votre épreuve.

Sécurité

La sécurité des coureurs est assurée par l'organisation sur le parcours terrestre et sur le parcours nautique.

Toute forme d'accompagnement est formellement interdite sur la totalité du parcours.

En mer, des bateaux de secours seront en place afin d'être opérationnels en cas de problèmes pour un équipage. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour la partie kayak.

Sur terre, des signaleurs indiqueront le chemin à emprunter et seront là en guise d'appui pour les secouristes afin de reporter un éventuel incident. Les coureurs devront suivre les consignes des signaleurs pour les traversées de routes, intersections, carrefours. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route. Des couloirs coureurs seront mis en place et matérialisés par des plots afin d'assurer un partage de la route entre les véhicules et les coureurs. Des signaleurs assureront la régulation de la circulation si besoin. Les équipes doivent se venir en aide entre elles, en signalant toute équipe en difficulté au signaleur le plus proche.

Un serre-file fermera chaque course derrière le dernier binôme en course jusqu'à l'arrivée.

Balisage

1. Partie nautique : Suivre le bateau ouvreur.
2. Partie terrestre : Le parcours à suivre sera indiqué à l'aide d'un balisage mis en place pour l'événement, à savoir de la rubalise, des petits drapeaux colorés fluo ou rouge et un marquage au sol sur les portions de route. Des signaleurs seront positionnés à des endroits stratégiques afin d'assurer la bonne réalisation du parcours.

Ravitaillement

Les concurrents auront à disposition un ravitaillement à Coz Castel, zone d'embarquement en kayak pour le TKT Bihan et zone de débarquement en kayak pour le TKT Bras.

Les concurrents devront apporter un gobelet individuel afin de le remplir au ravitaillement.

Un ravitaillement (liquide et solide) sera également proposé à l'arrivée de la course au port de Loguivy.

Règles pour les participants

Le port d'un gilet de sauvetage et de chaussures fermées sont obligatoires pour toutes les équipes pour la partie kayak.

Les équipes devront suivre le parcours balisé et en aucun cas prendre un tiers chemin sous peine de disqualification.

Il est interdit débarquer à un endroit autre que la zone prévue à cet effet. Au moment du débarquement en kayak à Coz Castel pour le TKT Bras, les participants devront déposer leur kayak en ligne avec les pagaies et gilets à l'intérieur, de façon à ce que les embarcations soient prêtes à être récupérées par les participants du TKT Bihan.

Les équipes devront passer les points de contrôle ensemble (en équipe) sous peine de sanctions.

Les équipes devront porter le dossard constamment et il devra être visible par l'organisation à tout moment de l'épreuve, hormis lors de la partie kayak.

Il est interdit de céder son dossard à un autre coureur (un dossard égal une personne, une identité).

Les participants attestent de leur aptitude à nager et à s'immerger.

Barrière horaire

TKT Bras

Le départ du TKT Bras sera donné à 9h00 au port de Loguivy.

Les participants du TKT Long ont jusqu'à 10h15 pour arriver au premier ravitaillement à Coz Castel, la zone de débarquement en kayak, soit 1h15 pour parcourir les 1,3km de course à pied + les 3,5km de kayak (à titre indicatif, l'année dernière l'équipe la plus lente avait mis 46' pour les 3,5km de kayak).

Les participants ont jusqu'à 13h pour passer la ligne d'arrivée de la course, soit 4h00 pour réaliser la totalité de l'épreuve.

TKT Bihan

Le départ du TKT Bihan sera donné à 10h15 au port de Loguivy.

Les participants du TKT Express ont jusqu'à 11h30 pour arriver au premier ravitaillement à Coz Castel, la zone d'embarquement en kayak, soit 1h15 pour parcourir les 8km de trail du début de l'épreuve.

Les participants ont jusqu'à 13h pour passer la ligne d'arrivée de la course, soit 2h45 pour réaliser la totalité de l'épreuve.

Abandon

En cas d'abandon, les concurrents doivent obligatoirement prévenir les organisateurs au ravitaillement à Coz Castel ou à l'équipe en charge du chronométrage à l'arrivée au port.

Sanctions

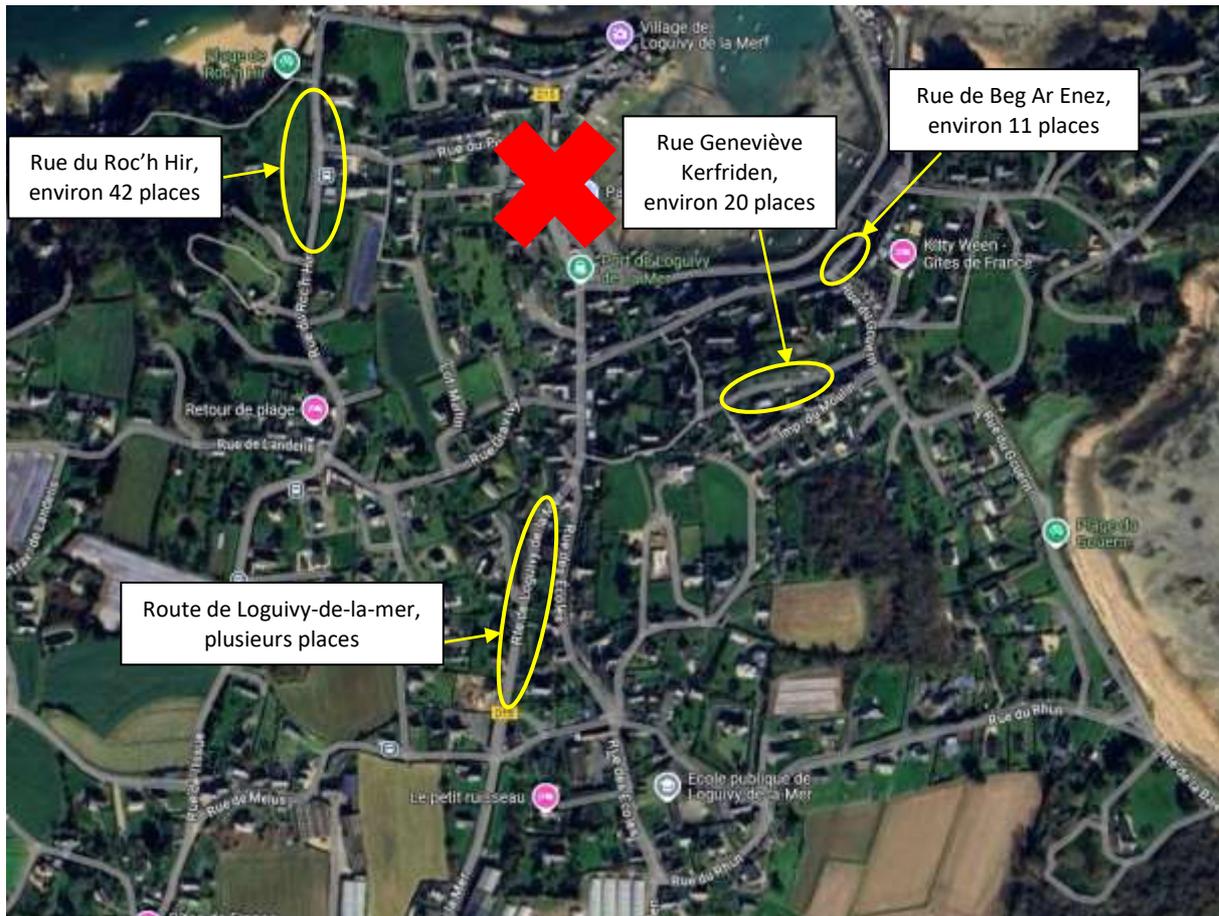
L'organisation se réserve le droit de disqualifier tout concurrent ayant un esprit antisportif, jetant des débris ou manquant de respect aux bénévoles.

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 du code du sport et le règlement fédéral de lutte contre le dopage.

Parking

Les participants et spectateurs pourront se garer sur les parkings suivants notamment :

- Rue de Beg Ar Enez, environ 10 places
- Rue du Roc'h Hir 42 places
- Rue Geneviève Kerfriden, environ 20 places



Egalement une vingtaine de places sur le parking du cimetière de Loguivy (à 950m du Port).

Ne pas prévoir de venir se garer sur le port de Loguivy-de-la-mer qui est réservé à la zone de départ/arrivée.

Environnement

La nature nous accueille, respectons-la. Les équipes devront :

- Respecter les sites traversés, les zones Natura 2000 impliquent un respect particulier de l'environnement
- Utiliser seulement le chemin de randonnée et ne pas sortir du sentier balisé
- Jeter les éventuelles débris dans les espaces prévues à cet effet au niveau du ravitaillement à Coz Castel ou à l'arrivée
- Ne pas détériorer les biens publics ou privés
- Réduire leurs interactions sonores durant la course afin de déranger au minimum la faune.

Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile.

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

L'organisateur ne peut être en aucun cas tenu pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé, à une préparation insuffisante ou en cas de vol de matériel. Les participants dégagent par avance l'organisation de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident qui pourrait survenir pendant ou après l'épreuve.

Les concurrents devront respecter le code de la route et se conformer aux règlements FFA en matière de course hors stade.

Annulation, intempéries

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure, le remboursement d'une partie des frais d'inscriptions sera effectué.

En cas d'intempéries ne permettant pas le déroulement de l'épreuve dans des conditions adéquates, des mesures peuvent être prises par l'organisation, un changement d'horaire, un changement de date, ou une annulation.

Coordonnées des organisateurs

- Enora Cadiou
 - Mail : e.cadiou@guingamp-paimpol.bzh
 - Téléphone : 07 87 28 85 76

- Olivier GLAZIOU
 - Mail : o.glaziou@guingamp-paimpol.bzh
 - Téléphone : 06 76 40 17 02

- Accueil de Guingamp-Paimpol Agglomération
 - Mail : contact@guingamp-paimpol.bzh
 - Téléphone : 02 96 13 59 59